



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 2 mars 2017

Intervention de Sylvie ROUXEL

Rapport N° 17.01.02 STRATEGIE EUROPE

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Nous nous attacherons ici à l'objectif 3 : Favoriser la mobilité européenne des jeunes à des fins d'insertion sociale et professionnelle.

Nous ne sommes pas, par principe, opposés à la mobilité internationale des jeunes, à l'image du programme ERASMUS+ qui, au vu des témoignages qui nous sont adressés, semble répondre aux réelles attentes des jeunes qui en bénéficient.

Nous nous pencherons sur les autres aspects des programmes.

Ce n'est pas rôle de la Région de mener une politique à l'échelle internationale. Nous sommes contre le morcellement des nations en Régions-Etats selon le modèle fédéral allemand.

Cette dilution de notre nation est un souhait de Bruxelles et de ceux qui militent pour un abaissement des souverainetés nationales. Vous l'aurez compris, ce n'est certainement pas notre souhait.

Dans la même optique, nous nous opposons à la conception mondialiste des programmes, notamment celle du COREMOB.

Il est écrit dans ce rapport que l'aide à la mobilité implique la « solidarité internationale ».

Nous ne pensons pas qu'il est du devoir impérieux de la Région de dépenser l'argent des contribuables au nom d'une coopération décentralisée qui s'étend d'ailleurs bien au-delà des frontières de l'Europe.

Vous lancez une nouvelle expérimentation pour le développement du volontariat international : un outil d'insertion socio-professionnelle et d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale pour les jeunes.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
grpfn@grp.regioncentre.fr
fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Nous estimons qu'il s'agirait déjà d'éduquer notre jeunesse à la solidarité nationale avant de lui promettre le paradis internationaliste !

Vous avez lancé un appel à projet visant à soutenir l'ouverture de 9 places d'accueil pour des jeunes issus de ses régions partenaires au Maroc, en Allemagne, en République Tchèque dans le cadre d'un service civique international.

Mais il faut rappeler que si des étudiants obtiennent une aide financière, certains d'entre eux ne vont pas au bout de leurs engagements pris concernant leur séjour à l'étranger. Or, la Région paye mais ne vérifie pas le bon usage de l'argent dépensé. Nous refusons d'octroyer un chèque en blanc.

Pire ! Certains étudiants ne reviennent pas en France au bout de leur séjour car ils pensent (à tort ou à raison) qu'ils ont de meilleures perspectives à l'étranger qu'en France. Est-ce à la Région de soutenir cette expatriation qui relève du libre choix ?

L'argent de la Région doit au contraire soutenir le système universitaire et éducatif de la Région, pas celui de l'étranger. Si un étudiant ne revient pas, il devrait rembourser l'aide reçue. Actuellement, ce n'est pas le cas. La Région ne vérifie pas vraiment si le séjour à l'étranger est vraiment adapté au parcours professionnel du jeune.

C'est bien la conception actuelle des aides à la mobilité internationale qui nous semble ici profondément viciée. Le Conseil Régional n'est pas une agence de voyage et nous ne saurions accepter que de tels programmes servent : - à la propagande euro-mondialiste d'un service civique international avec peu d'apport concret en termes d'apprentissage, - à la propagande bruxelloise visant à faire accepter des conditions de travail au rabais en France (car il y a pire ailleurs).

Une saine coopération avec nos voisins européens est bien évidemment souhaitable, et nous l'avons dit, il en existe des exemples fructueux. Mais nous ne voulons pas que l'argent des contribuables soit dépensé au profit de projets et d'une propagande contraire à l'intérêt national.

Je vous remercie.

